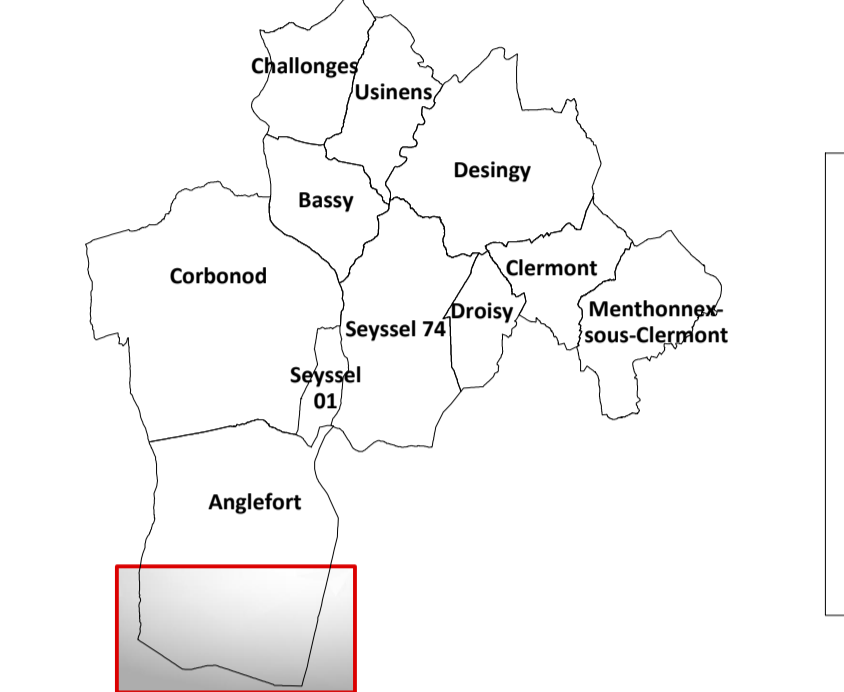


**Modification n°1 du
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE
Plan de zonage**



Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 mars 2023 approuvant la modification n°1 du PLUI du Pays de Seyssel,

Le Président
Paul RANNAUD



PLAN Anglefort Planche 2A	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	MODIFICATIONS SIMPLIFIEES
ECHELLE 1/5000	N°1 Approuvée le 25.02.2020	N°1 Approuvée le 14.03.23 N°2 N°3	N°1 Approuvée le 09.11.21 N°2 N°3
Mise au point			
territoires d'emblème	CONCEPTION B.E. - DESSIN	FOND CADASTRAL Avril 2022	MISE A JOUR DU BATI Février 2020
		Origine CADASTRE Droits de l'Etat réservés	A être indicé: Bâtiment cadastriel (à la date d'approbation du PLU) Bâtiment mis à jour non cadastriel (à la date d'approbation du PLU)

<p>ZONE URBAINE</p> <ul style="list-style-type: none"> UH1 Secteur urbanisé sensible du point de vue de l'aménagement et de l'équipement, pour lequel la densification est limitée UH1 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible densité UH2 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité UHc2 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines UHc3 Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines UE Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectifs UEf Secteur urbanisé à vocation de gestion des activités ferroviaires UX* Zone urbanisée à vocation d'activité économique UXc Zone urbanisée à vocation d'activité économique commerciale UXi Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage) 	<p>ZONE NATURELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> N Zone naturelle Nc Secteur à vocation de gestion des activités de carrière Ncg Secteur à vocation de gestion des activités de camping Ne Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif légers Nls Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif légers de sports et loisirs Nx Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)
<p>EMPLACEMENTS RESERVES</p> <ul style="list-style-type: none"> Emprise de l'emplacement réservé 1 N° de l'emplacement réservé (voir liste) 	
<p>ZONE NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE</p> <p><i>Zone à urbaniser à court ou moyen terme.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> 1AUH1 Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité 1AUH2 Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité 1AUH3 Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de densité moyenne à forte 1AUHc2 Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines <p><i>Zone à urbaniser à moyen ou long terme.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> 2AUH Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'habitat 2AUX Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'activités économiques 	
<p>ZONE AGRICOLE</p> <ul style="list-style-type: none"> A Zone Agricole Aa Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages 	
<p>AUTRES</p> <ul style="list-style-type: none"> Chalet d'alpage et bâtiment d'estive Secteurs délimités au titre de l'article L.151.15 du CU Périmètre de mixité sociale n°1 à 15 Secteurs délimités au titre de l'article L.151.6 du CU Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°1 à 27 Secteurs délimités au titre de l'article L.151.13 du CU Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitée : STECAL n°1 à 8 Secteurs délimités au titre de l'article L.151.11.2 du CU Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination 	

EMPLACEMENTS RESERVES				
ER	COMMUNE	DESIGNATION	SURFACE	BENEFICIAIRE
1	Anglefort	Création d'un accès	486 m²	Commune d'Anglefort
2	Anglefort	Elargissement et sécurisation du carrefour Rue du Four	105 m²	Commune d'Anglefort
3	Anglefort	Création d'une aire de stationnement public et d'un équipement public	625 m²	Commune d'Anglefort
4	Anglefort	Intégration dans le domaine public du Chemin de la Combe	221 m²	Commune d'Anglefort
61	Anglefort	Aménagement et sécurisation de la voirie	202 m²	Commune d'Anglefort